

## Pôle équestre de L'EST AVEYRON

**Avis aux cavaliers qui souhaitent pratiquer leur passion en pleine nature ! Imaginez un site proposant sur un même territoire des équipements et des services spécialement destinés aux cavaliers d'endurance et aux randonneurs de tous niveaux... C'est le défi relevé par le Pôle équestre de l'Est Aveyron, un site unique en France qui allie cheval et respect du territoire.**

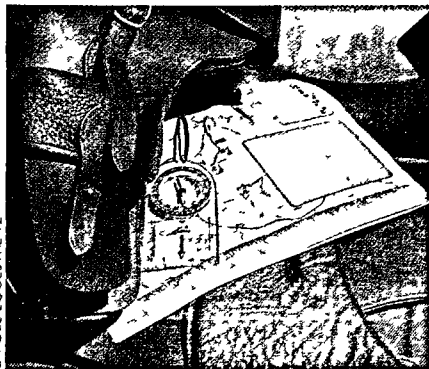


### POUR QUE CHEVAL, HOMME ET NATURE COHABITENT EN HARMONIE

Initié en 2004 par Gaston MERCIER appuyé par l'association EADP (Est Aveyron développement promotion), le projet du Pôle équestre est né d'un objectif commun fixé par des amoureux du cheval. Il s'agit de regrouper sur un même territoire les infrastructures nécessaires à la pratique des disciplines équestres de pleine nature, comme la randonnée et l'endurance.

**Parmi ses objectifs, le Pôle équestre de l'Est Aveyron a pour préoccupation le développement durable** et se place comme un acteur de défense de l'environnement et des paysages et ce, par différents aspects :

- il participe à la gestion des paysages, notamment par la sensibilisation auprès des cavaliers et meneurs, par l'entretien de la végétation par les communes concernées des 4 cantons ;
- il apporte des conseils et un soutien technique aux adhérents de l'association ;
- il participe à l'essor du territoire avec tous les acteurs locaux notamment au travers d'événements comme la journée plun-rando organisée en partenariat avec le syndicat d'initiatives des Monts du Lévézou.



Matériel de randonnée : selle Gašton MERCIER, carte et boussole.

**Ce projet s'inscrit dans la charte du Parc naturel régional des Grands Causses** qui œuvre fortement pour le

développement durable, au travers de :

- la pérennité et la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- l'harmonie territoriale et les équilibres géographiques et humains ;
- l'implication de la population locale et des acteurs locaux dans le projet de territoire.

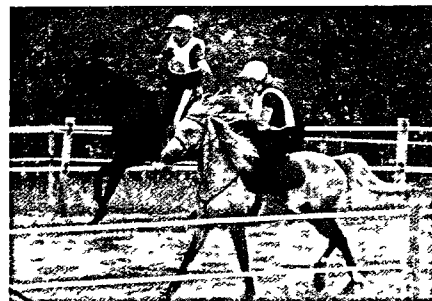
Par ses actions, le Pôle équestre contribue également au développement du tourisme de pleine nature, dit « tourisme vert », en proposant des conseils et une aide pour la conception d'itinéraires de randonnée. Facilement accessible par le réseau autoroutier via l'A75, le Pôle équestre se situe dans une région touristique appréciée pour son patrimoine, sa richesse et sa nature préservée.

### UN AMÉNAGEMENT RESPECTUEUX DES CIRCUITS

Au commencement, les premiers circuits ont été élaborés par des cavaliers de l'association EADP, puis validés et balisés grâce au Parc naturel régional des Grands Causses. Ce dernier est intervenu pour vérifier la concordance avec les principes définis par les responsables du projet et apporter son expérience dans la gestion d'un patrimoine naturel.

**A l'heure actuelle, 8 circuits ont été balisés sur le site du Pôle équestre Est Aveyron sur un réseau de plus de 300 km de chemins** de randonnées. Une piste de galop ouverte à tous et mesurant 1,3km de long a été inaugurée en 2008 pour compléter les infrastructures. Désormais, ce sont 24 communes qui sont englobées dans le pôle au sein des 4 cantons de Campagnac, Laissac, Saint Geniez d'Olt et Séverac le Château. Chaque circuit est gratuit, libre d'accès et dispose d'infrastructures telles que des parkings et barres d'attache. La totalité des parcours emprunte des chemins communaux afin de garantir à tout moment le libre accès pour des cavaliers. Si les terrains sont entretenus et permettent le passage aisé des cavaliers, il n'y a pas eu d'aménagement

brutal du territoire pour créer ces itinéraires. Par ailleurs, afin que ces boucles puissent être utilisées comme parcours d'entraînement, les circuits ont été aménagés pour être « roulants » pour les chevaux d'endurance. Cela signifie qu'il n'y a pas d'obstacles majeurs sur les chemins susceptibles de gêner la progression des chevaux.



Passage de relais sur la piste de galop

### UN BALISAGE CAVALIER ADAPTÉ

L'un des aspects importants de l'aménagement d'un tel projet reste la signalétique spécifique au Pôle équestre. Un balisage de qualité incite à l'utilisation des chemins prévus pour les cavaliers et préserve la faune et la flore environnante.

Le CNTE a déposé auprès de l'INPI un marquage spécifique orange pour le balisage de ces chemins qui a été utilisé pour couvrir les 300km de chemins du Pôle équestre.

En complément, le Pôle équestre édite un topo-guide afin d'aider les utilisateurs du site à organiser leur séjour en toute autonomie. Celui-ci permet de situer les éléments du patrimoine et autres particularités, situés à proximité des circuits, mais aussi de localiser les nombreux points d'eau présents sur les boucles.

Par l'ensemble de ses actions, le Pôle équestre agit pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité de cette région de l'Est Aveyron. Un bon moyen de parler développement durable sur le dos d'un cheval. ■

Mathilde MANILEVE

